

Extrait du Ifag Alumni

<http://www.ifag-alumni.com>

Soutiens ton école !

- Fr - Rubriques principales - L'association - Soutiens ton école -

Date de mise en ligne : lundi 1er février 2010

Ifag Alumni

Qu'est-ce que la taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est un impôt. C'est le seul impôt pour lequel une entreprise peut choisir un bénéficiaire. Elle est définie dans la loi, comme : "la participation des employeurs au financement des premières formations technologiques et professionnelles".

Une part de cette taxe revient aux centres de formations d'apprentis (CFA). Cette part est couramment appelée le "quota". L'autre part, appelée le "barème", est versée aux établissements d'enseignements professionnels et technologiques.

Pour quelle répartition ?

Une fois les impôts déduits de la taxe brute, il reste la taxe affectable qui se décompose de la façon suivante :

[../images/schema-taxe.jpg]

* Par cumul, vous pouvez verser le reste de votre taxe à d'autres écoles du groupe auquel appartient l'IFAG (groupe Communication & Développement).

Besoin de conseil ?

Si tu as besoin de conseil en reversement, n'hésite pas à faire appel à [Aida](#), pour t'accompagner dans la réalisation des calculs, déclarations, reversements et délivrance du reçu libératoire de votre taxe d'apprentissage. AIDA est un OCTA national et interprofessionnel (organisme collecteur agréé) et, de ce fait, habilité à prendre en charge ces opérations pour votre compte. Il est partenaire de l'IFAG et de l'IFAG-Alumni.

Les 3 bonnes raisons de nous faire bénéficier de votre Taxe d'Apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est pour toi l'opportunité d'investir dans ton ancienne École, si tu es diplômé ou, dans une Ecole de Management de qualité pour ton entreprise.

1/ Contribuer au développement de nouveaux partenariats sur le plan international et favoriser les échanges entre étudiants et intervenants pour créer une dynamique dans vos viviers de compétences actuels et futurs

2/ Bénéficier des missions conduites par nos groupes d'étudiants, et coachées par nos intervenants professionnels. Trois type de missions peuvent être conduites :

- Des équipes de Diagnostics Stratégiques d'Entreprises,
- Des équipes de Gestion de Projets de Développement Durable,
- Des équipes d'Etudes Marketing,...

3/ Soutenir l'étude et la mise en place de prestations de formation continue adaptées à vos besoins et à ceux de vos salariés.

Comment contribue-t-elle au développement de ton entreprise ?

- 40% des versements ont été consacrés au renforcement de la dimension internationale de l'école :
Objectif : vous permettre d'intégrer des compétences pour développer votre entreprise à l'international.
- 30% ont contribué à la mise en place d'un Master Universitaire en Sciences de Gestion et Management, en partenariat avec l'université de Bordeaux IV :
Objectif : professionnaliser nos étudiants dans la gestion, la transmission, et les acquisitions d'entreprises à capitaux familiaux.
- 20% ont permis de consolider les compétences et les expériences des étudiants dans le domaine du développement durable.
Objectif : vous donner l'opportunité de mettre en valeur dans votre entreprise une démarche professionnelle et opérationnelle en conformité avec les Accords de Grenelle.
- 10% ont été investis dans la professionnalisation de nos équipes pour la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).